

"Grâce à l'affaire autrichienne, l'opinion publique a découvert la nature politique de l'Europe unie" dans Europe (8 février 2000)

Légende: Le 8 février 2000, Ferdinando Riccardi, rédacteur en chef de l'Agence Europe à Bruxelles, tire certaines leçons politiques de la "crise autrichienne" et démontre que l'appartenance à l'Union européenne rend pratiquement impossible pour un État de ne pas respecter les principes fondamentaux et les obligations morales du traité.

Source: Europe. 08.02.2000, n° 7650. Bruxelles: Agence Europe. "Grâce à l'affaire autrichienne, l'opinion publique a découvert la nature politique de l'Europe unie ", auteur:Riccardi, Ferdinando , p. 1-2.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/grace_a_l_affaire_autrichienne_l_opinion_publique_a_decouvert_la_nature_politique_de_l_europe_unie_dans_europe_8_fevrier_2000-fr-c8fda368-c0c4-4890-99da-603e92b06661.html

Date de dernière mise à jour: 13/06/2014

Grâce à l'affaire autrichienne, l'opinion publique a découvert la nature politique de l'Europe unie. C'est une occasion rêvée à ne pas laisser échapper, sans démagogie et avec un examen de conscience

par Ferdinando Riccardi

Il n'est jamais trop tard pour comprendre que l'Europe est politique. Nous avons souvent lu ou entendu, la semaine dernière, qu'à la suite de l'affaire autrichienne, rien ne serait plus comme avant dans l'UE. Ce qui est arrivé a été considéré comme la naissance de l'Europe politique pour les opinions publiques. Objectivement, c'est tout à fait inexact. L'Europe était politique dès sa naissance, dès le préambule de son premier traité. Ses objectifs ont toujours été politiques, et s'ils ont passé d'abord par le charbon et l'acier, c'est tout simplement parce que ces deux produits étaient à l'époque le nerf de la guerre : par un acte d'une audace inouïe, les créateurs de la CEEA en ont soustrait la propriété aux États nationaux en les mettant en commun, entre les mains d'une Haute Autorité indépendante des gouvernements.

Mais qu'importe ? L'essentiel est que tout d'un coup, les commentateurs et les opinions publiques ont découvert que notre Europe unie était une création politique, avec ses principes et valeurs fondamentaux écrits en toutes lettres et la faculté de supprimer la participation aux décisions européennes pour l'État membre qui ne les respecterait pas. Tout le monde aujourd'hui, dans la bouche les articles 6 et 7, qui viennent avant toutes les dispositions économiques, même si personne ne les lisait ni ne les citait. Mais, répétons-le, qu'importe ? Ce qui compte, c'est qu'aujourd'hui, les gens ont une idée plus juste de la signification et de la nature de la construction européenne. On ne peut que s'en réjouir et considérer qu'en définitive, la considération initiale est exacte : rien ne sera plus comme avant.

La peste brune serait bien plus dangereuse si l'UE n'existait pas. Ce qu'il faudrait, c'est pousser le raisonnement plus loin et constater que, grâce à l'Union européenne telle qu'elle s'est construite en un demi-siècle d'efforts, l'existence en Europe d'un régime antidémocratique, ou raciste ou xénophobe, est devenue, politiquement et même matériellement, impossible. Le gouvernement autrichien a été obligé de souscrire à une déclaration de fidélité et d'allégeance aux principes du traité et à ses valeurs fondamentales qui a une portée historique. Oui, historique parce que le gouvernement autrichien s'engage non seulement à reconnaître "les crimes monstrueux du régime national-socialiste", mais aussi à procéder à un auto-examen critique du passé. La situation de l'Autriche a toujours été quelque peu équivoque pour une raison objective : le fait que le pays a été à la fois victime et en partie coresponsable du régime national-socialiste. Et ceci avait pratiquement évité à l'opinion publique de prendre vraiment conscience du passé. Ce tabou est brisé. Et, en même temps, le gouvernement de Vienne s'est dit totalement engagé dans le projet de l'Union européenne, garantie contre tout risque de glissement vers des idéologies qui n'ont plus de place en Europe, sous peine de sortir de la famille européenne.

Disons-le tout net, vu que personne ne le dit avec la clarté qui serait souhaitable : ces évolutions positives ne se seraient pas produites si l'UE n'existait pas, et M. Haider n'aurait pas souscrit la palinodie radicale que représente la déclaration citée. D'autres dérives que l'un ou l'autre pays européen a connues après la guerre n'auraient pas été possibles si les pays concernés avaient déjà fait partie de l'Union (par exemple, l'aventure des colonels grecs). Selon Max Kohnstamm, si l'Europe unie d'aujourd'hui avait existé auparavant, il n'y aurait même pas eu Hitler ni la Deuxième Guerre mondiale ! Nous ne savons pas s'il a raison, mais nous avons encore dans les oreilles sa voix brisée par l'émotion lorsqu'il nous exprimait au téléphone cette conviction. Peut-être qu'en lisant les lignes qui précèdent, quelques lecteurs comprendront mieux les raisons de la passion qui nous habite, ensemble avec quelques autres, lorsque nous parlons de la construction européenne et de la sauvegarde de notre civilisation commune.

Mais le lecteur pourrait aussi objecter que quelques phrases d'une déclaration pourraient ne pas peser lourd face à l'intolérance et ne sont certes pas suffisantes pour annuler la méfiance et les soupçons. En d'autres mots : la déclaration souscrite par Jörg Haider, c'est bien, mais ses ministres sont au gouvernement, et il faut autre chose pour être rassurés. C'est vrai. Mais ce qui nous rend malgré tout confiants, c'est la vigilance rigoureuse, sourcilleuse, désormais en place et la certitude que les institutions communautaires n'hésiteraient pas à utiliser, en cas de nécessité, les articles 6 et 7 déjà cités. Disons mieux : l'existence en elle-même de

ces articles et, surtout, l'attitude de tous les pays européens et de la grande majorité des Autrichiens rendent impossibles des infractions réelles aux principes et aux valeurs que ces articles énoncent. Certaines réactions excessives nous paraissent ignorer une réalité pourtant toute simple : si le parti de M. Haider a obtenu 27 % des voix, ceci signifie que 73 % des Autrichiens ont voté contre lui.

Même en salle de presse ... Affirmer qu'il existe aujourd'hui en Europe un pays majoritairement fasciste, c'est faux et malhonnête, c'est une insulte à une grande civilisation. Et ceci nous amène à épingle certaines exagérations entendues, par exemple, dans la salle de presse de la Commission européenne (où les journalistes ont joué, la semaine dernière, le rôle d'amplificateurs de l'opinion publique davantage que leur rôle normal qui est de poser des questions et de prendre note des réponses) et à en citer au moins deux, allant d'ailleurs dans un sens opposé. Ainsi,

- une voix a accusé les institutions européennes de traiter l'Autriche "pire que l'Irak". Le chef du service de presse Jonathan Faull a eu une réaction assez vive, en rappelant à juste titre que l'Irak avait été bombardé et soumis à des sanctions très dures, alors que l'Autriche n'est jamais citée sans rappeler que c'est une démocratie tout ce qu'il y a de plus respectable;

- une autre voix a demandé que la possibilité d'expulser un État membre de l'UE soit insérée dans le traité à l'occasion de la prochaine réforme institutionnelle. Expulser un pays comme l'Autriche (ou n'importe quel autre d'ailleurs), exclure un peuple parce qu'un chef de parti a tenu des propos inadmissibles et que 27 % de la population, dans des circonstances particulières, lui a apporté ses suffrages ? Le résultat serait d'enlever aux forces démocratiques du pays exclu ce bouclier formidable contre les dérives représenté par les règles et les pratiques des traités européens. Heureusement, Romano Prodi avait déjà répondu deux jours auparavant à ce fanatisme d'inquisition en déclarant : "Le traité de Rome ne prévoit pas de clause de sortie, volontaire ou forcée, d'un État membre. C'est pourquoi la logique, la condition même de cette extraordinaire construction qu'est l'Union européenne est que tout État, au moment où il devient membre de l'Union, en accepte intégralement et pour toujours les principes fondamentaux. Et le traité contient des dispositions précises pour assurer le respect de ces principes." Les dispositions auxquelles M. Prodi se référait sont bien plus dures et efficaces qu'une clause d'expulsion : un pays qui ne respecterait pas les principes fondamentaux perdrait son droit de vote tout en restant soumis à toutes les obligations du traité; il aurait les devoirs sans avoir les droits. En attendant qu'il revienne sur la bonne voie aux élections suivantes.

Les deux exigences essentielles. Heureusement, nous n'en sommes pas là. Les engagements souscrits à Vienne seront maintenus, et ce sera M. Haider qui modifiera son attitude, pas l'UE qui modifiera ses principes. A notre avis, même le partage des rôles entre les autorités nationales des "Quatorze" et la Commission européenne a bien fonctionné. Dans la situation délicate qui s'était créée, l'Europe avait deux exigences, l'une et l'autre essentielles : être ferme et parler clair contre tout risque de dérive; sauvegarder le fonctionnement des institutions à un moment où l'UE en a absolument besoin, avec la Conférence intergouvernementale qui s'ouvre la semaine prochaine, les négociations d'élargissement qui s'étendent à six nouveaux pays, les nouveaux chantiers (sécurité et défense, espace de liberté/justice/sécurité) qui se développent. La déclaration des "Quatorze" et le comportement de la Commission se complètent afin de sauvegarder ces deux exigences; ils ne constituent pas des compromis sans envergure, mais les deux piliers d'un équilibre indispensable. Ce n'est pas par des "coups de gueule" que l'on conduit l'Europe dans les circonstances actuelles. Les parlementaires européens qui ont reproché à Romano Prodi une prétendue faiblesse auraient intérêt à réfléchir davantage au lieu de rechercher une citation à la télévision ou une manchette dans un journal. Les chefs de gouvernement peuvent se permettre la fermeté parce que la Commission s'engage à garantir le fonctionnement de l'Union, dans l'intérêt des peuples européens et des peuples des pays candidats.

Gouvernements et Commission devraient maintenant ajouter un élément supplémentaire à leurs réflexions, c'est-à-dire analyser sérieusement les raisons pour lesquelles aujourd'hui, dans un État membre, hier dans un autre, des pourcentages non négligeables de citoyens accueillent favorablement des vociférations xénophobes. A notre avis, il ne faut pas chercher trop loin l'essentiel de la réponse, il se trouve dans les résultats des sondages d'opinion : les Européens recherchent davantage de sécurité dans leur vie quotidienne et demandent que leur civilisation, leur mode de vie, leur identité soient mieux protégés. Lorsqu'à leurs

craines et incertitudes s'ajoutent les études délirantes des inconscients d'une section de l'ONU qui annoncent que l'Europe devra dans les prochaines années accueillir presque 200 millions de ressortissants d'autres continents, comment s'étonner que les peuples européens ressentent parfois une certaine inquiétude ? L'UE ne doit pas se limiter à juger et condamner; elle doit aussi s'efforcer de comprendre, et faire elle aussi son examen de conscience. On en reparlera, si vous voulez bien.